



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT

Synthèse

Stratégie départementale mer et littoral 2017 - 2021

Avec 1 200 kilomètres de côtes, le Finistère est le premier département maritime métropolitain. Les espaces littoraux, insulaires et maritimes finistériens sont des marqueurs essentiels du territoire, de son économie et de sa culture. Le Conseil départemental intervient sur ces espaces pour répondre à de nombreuses problématiques : préservation de l'environnement, aménagement du territoire, développement économique durable, organisation des usages et prise en compte des risques liés aux changements climatiques, patrimoine maritime, activités sportives et récréatives, action sociale...

Afin d'améliorer la lisibilité, la visibilité et la transversalité de ses actions pour les 5 ans à venir, il est apparu nécessaire d'élaborer une Stratégie départementale mer et littoral (SDML).

Cette synthèse présente les principaux éléments de l'état des lieux et du diagnostic ainsi que les objectifs et les actions emblématiques de la stratégie.

AXE 1 - PARTICIPER À LA GOUVERNANCE DE LA MER ET DU LITTORAL FONDÉE SUR DES CONNAISSANCES PARTAGÉES

Les chiffres clefs

- 50 actions et dispositifs menés par le Conseil départemental sur la thématique mer et littoral ;
- 25% des effectifs nationaux en sciences et techniques marines présents sur le territoire.

Le diagnostic

- Malgré de nombreuses actions menées, un manque de lisibilité et de visibilité de l'action départementale sur la thématique ;
- L'existence des contrats de territoires avec les EPCI littoraux et d'un Plan d'engagement avec les îles, un atout pour la déclinaison de la stratégie ;
- Une contribution du Conseil départemental à conforter dans les structures de gouvernance et d'animation de la mer et du littoral ;
- 1^{er} pôle de recherche national en sciences et techniques marines. Toutefois, des travaux d'observation, de connaissances et de valorisation de la mer et du littoral qui sont à renforcer.

Les actions emblématiques de la stratégie départementale

Poursuivre et renforcer la participation du Conseil départemental aux instances de gouvernance et d'animation mer et littoral

- Participation et contribution aux travaux du Conseil maritime de façade, de la Conférence régionale mer et littoral, de l'Association nationale des élus du littoral, de l'Assemblée des Départements de France...

Contribuer à l'observation de la mer et du littoral

- Actualisation de l'Atlas de la mer et du littoral du Finistère, poursuite des missions de l'observatoire de Nautisme en Finistère, contribution à un projet d'observatoire mer et littoral régional

Mettre en œuvre le Schéma de développement universitaire et scientifique dans le domaine des sciences de la mer

- Accompagnement des acteurs académiques et scientifiques, implication dans la démarche des pôles de compétitivité (notamment le Pôle Mer Bretagne Atlantique), renforcement du leadership du territoire dans ce domaine (installation du siège de l'Ifremer, renforcement du Campus mondial de la mer...)

Renforcer la dimension maritime des contrats de territoire

- Revue de projets à mi-parcours et renouvellement des contrats de territoire intégrant une dimension mer et littoral plus structurée

AXE 2 - FAVORISER UN AMÉNAGEMENT SOLIDAIRE ET ÉQUILBRÉ DES TERRITOIRES INTÉGRANT LES ENJEUX DE L'INTERFACE TERRE/MER

Les chiffres clefs

- 20 % de la population finistérienne a 65 ans ou plus, cette proportion est de 23 % dans les communes littorales ;
- 18 des 20 communes affichant les revenus médians les plus élevés du département sont littorales ;
- 56 communes sont concernées par le risque inondation dont 30 par les submersions marines ;
- + 2,8 % d'artificialisation des sols entre 2006 et 2012.

Le diagnostic

- Un littoral dynamique sur le plan démographique, bien que certaines zones ruro-littorales et les îles soient en perte d'attractivité (aussi bien démographique qu'économique) ;
- Une mixité sociale et générationnelle menacée sur certains secteurs, et certains EPCI en situation de tension sur le logement social ;

- Une augmentation globale des risques littoraux et certains secteurs du département fortement exposés aux risques inondation et submersion marine ;
- Une artificialisation des sols plus rapide sur le littoral et une disponibilité foncière limitée.

Les actions emblématiques de la stratégie départementale

Favoriser l'accès et le maintien dans un logement sur le secteur littoral pour les ménages modestes et/ou fragiles

- Aides du Fonds solidarité pour le logement, accompagnement des publics, programmation de logement social et agréments prêt social location accession

Anticiper et s'adapter aux risques littoraux

- Financement de stratégies dédiées, d'études, de travaux, d'actions de sensibilisation et d'information ..., conseil technique aux collectivités, animation départementale, accompagnement financier de la Société nationale de sauvetage en mer, de Vigipol et du SDIS

Maintenir la diversité des usages du foncier

- Appel à manifestation d'intérêt sur la revitalisation des centres-bourgs, aides à la rénovation de l'habitat ancien, renforcement et structuration de l'intervention foncière du Conseil départemental sur les espaces naturels sensibles, préservation des espaces agricoles et maintien de l'agriculture dans les espaces littoraux avec une expérience pionnière en France de remise en valeur des terres incultes sur Moëlan-sur-mer, participation aux démarches de gestion intégrée de la zone côtière...



■ Plouguerneau



■ Avocette

AXE 4 – PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE FAVORISANT LA COHÉSION SOCIALE

Les chiffres clefs

- 233 structures d'activités nautiques régulières et 508 entreprises nautiques, dont 2 Pôles France ;
- 1^{er} pôle de pêche fraîche au niveau national ;
- Le Grand Site de la Pointe du Raz : seul site labellisé de Bretagne, 1^{er} site touristique de nature du département.

Le diagnostic

- Une économie départementale fortement liée à la mer (filière pêche et produits de la mer, nautisme, tourisme...) ;
- Un maillage portuaire important, facteur d'attractivité économique ;
- Des mutations économiques en zone côtière à accompagner.

Les actions emblématiques de la stratégie départementale

Développer un nautisme durable, pour tous, en déclinaison des orientations du Livre bleu du nautisme (LBN)

- Accompagnement financier, technique et valorisation de l'ensemble de la filière nautique en association avec Nautisme en Finistère

Soutenir la filière pêche et des produits de la mer

- Renforcement de la filière dans le cadre notamment du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

Développer un tourisme littoral équilibré et durable, en déclinaison du Schéma de développement touristique

- Mise en œuvre du schéma de développement touristique répondant à 5 enjeux (offre, connexion du territoire à ses marchés, accueil des visiteurs, innovation et diversification, optimisation de l'efficacité des actions)

Développer les ports et décliner la stratégie départementale de développement portuaire notamment via le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille et le GIP « Pêche de Bretagne »

- Gouvernance portuaire partagée avec la Région et les acteurs locaux pour les ports de pêche-plaisance de Cornouaille, participation au GIP « Pêche de Bretagne », accompagnement des ports communaux pour leurs activités de pêche et de plaisance



■ Port de Saint-Guénolé

AXE 3 - PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES CULTUREL ET NATUREL MARITIMES

Les chiffres clefs

- 20 % du linéaire côtier protégé par la maîtrise foncière du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental ;
- 750 monuments inscrits et classés dont 459 situés en communes littorales.

Le diagnostic

- Un patrimoine maritime naturel et culturel très riche et de qualité qui contribue fortement au développement d'activités économiques (production, tourisme, santé...) ;
- Un manque d'entretien, de valorisation et de reconnaissance du patrimoine culturel maritime, notamment vernaculaire ;
- Malgré une qualité des eaux globalement bonne, des activités économiques parfois fragilisées par une mauvaise qualité des eaux dans certains secteurs (activités conchylicoles par exemple, tourisme/baignade...).

Les actions emblématiques de la stratégie départementale

Améliorer la qualité des masses d'eaux côtières et lutter contre les pollutions terrestres vers la mer

- Mise en œuvre du schéma départemental d'assainissement (accompagnement technique et financier de différents projets, études, travaux...), attribution de subventions pour du conseil individuel agricole et pour l'évolution des pratiques des particuliers et des collectivités, appui financier aux groupes d'agriculteurs innovants

Mettre en œuvre le schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité (SDENS)

- Protection, gestion et ouverture au public des espaces naturels sensibles, interprétation et médiation pour contribuer à une meilleure connaissance, prise en compte et valorisation de la biodiversité

Faire connaître et préserver le patrimoine culturel maritime

- Accompagnement d'associations, musées, communes et EPCI pour des opérations de conservation, de développement et de valorisation du patrimoine maritime, développement d'actions de sensibilisation et d'information sur le patrimoine et l'histoire

INCONTOURNABLE CONFORTER L'IDENTITÉ MARITIME DU TERRITOIRE FINISTÉRIEN

Le diagnostic

- Des pratiques, des compétences et un patrimoine qui nourrissent et contribuent à l'identité maritime des Finistérien.ne.s ;
- Un territoire reconnu par des labels d'intérêt international et national ;
- Une marque « Tout commence en Finistère » bien appropriée par les Finistérien.ne.s.

Les actions emblématiques de la stratégie départementale

Appuyer la valorisation et la diffusion de l'image maritime du département sur les sites et événements majeurs du territoire

- Accompagnement financier notamment au travers des contrats de territoire pour les sites et événements majeurs (Océanopolis, grandes fêtes maritimes...), accompagnement renforcé pour le renouvellement du Label Grand Site de France de la Pointe du Raz en Cap-Sizun

■ Ouessant



Département du Finistère
Service des espaces naturels et des paysages
32, bd Duplex - CS 29029 - 29196 Quimper cedex
☎ 02 98 76 21 48 | 📠 02 98 76 24 60 | ✉ senp@finistere.fr

finistere.fr